

Zeitschrift:	Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber:	Société jurassienne d'émulation
Band:	47 (1943)
Artikel:	Fermes jurassiennes : histoire de la Ferme de l'hôpital, de la Ferme du prince, de la Biche, de la Combe à la Biche, à la Chaux d'Abelle
Autor:	Fallet, Marius
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-555352

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FERMES JURASSIENNES

HISTOIRE DE LA FERME DE L'HOPITAL, DE LA FERME DU PRINCE, DE LA BICHE, DE LA COMBE A LA BICHE, A LA CHAUX D'ABELLE

par Marius FALLET, publiciste à La Chaux-de-Fonds

LA FERME DE L'HOPITAL

La Ferme de l'Hôpital est située en bordure de la route de la Petite Chaux-d'Abelle au Cerneux-Veusil, tronçon de l'artère qui relie La Ferrière à Tramelan par Les Breuleux. La Ferme du Prince l'enserre de trois côtés.

Nicolas Foulon, le troisième en date des pasteurs réformés de St-Imier (il exerça le ministère de 1562 à 1569), légua une partie de ses biens en faveur de la création d'un hospice de la Paroisse de St-Imier, qui englobait alors tout le Haut-Vallon, des Convers à La Doux ou Torrent, près de Cormoret. « ... Tous nos aultres biens soys or, argent, meubles et immeubles et aultres, — est-il dit, dans son testament du 4 février 1565, qui est aussi celui de sa femme Baebeli Spiess, — nous les donnons pour l'amour de Dieu aux pauvres de la perroche (Paroisse) dudit St-Imier sous l'intention que l'on doit en faire ouachepter une maison pour loger et haberger tant les pauvres de ladite Parroche que aultres allant et passant par elle. »

Telle est l'origine de l'Hospice de St-Imier, appelé autrefois « l'Hôpital de la Paroisse » ou le « Grand Hôpital », à mesure que les communautés de Villeret, de Sonvilier et de Renan fondaient chacune leur hospice; les documents les mentionnent sous le nom de « Petit Hôpital » de Sonvilier, etc.

Chez nous, la distinction entre l'hôpital et l'hospice date du XIX^e siècle. L'hôpital de St-Imier était bel et bien un hospice. On y hospitalisait les vieillards, les incurables, les pauvres en général, et parfois même des malades. C'est l'équivalent de l'allemand « Armenhaus, Prundhaus ». Aussi les propriétaires et fer-

miers d'origine suisse-allemande continuent-ils à appeler « Armentgut », la « ferme des pauvres », autrement dit de l'hôpital, en langage archaïque, le domaine de La Chaux d'Abelle.

A l'occasion de testaments postérieurs à l'année 1565, les documents mentionnent ici et là des legs en faveur de « l'hôpital de la Paroisse ». On lui légua même des terres. Cette institution charitable devint ainsi la propriétaire de plusieurs domaines; la Paroisse les afferma à des particuliers. Pour gérer les biens de l'hospice, elle institua un « gouverneur de l'hôpital » appelé plus tard « receveur de l'hôpital ». Les fonds de l'hospice augmentèrent avec les années; il eut son rentier. L'hospice prêta de l'argent à de nombreux artisans et commerçants de St-Imier, et même des autres villages du Haut-Erguël.

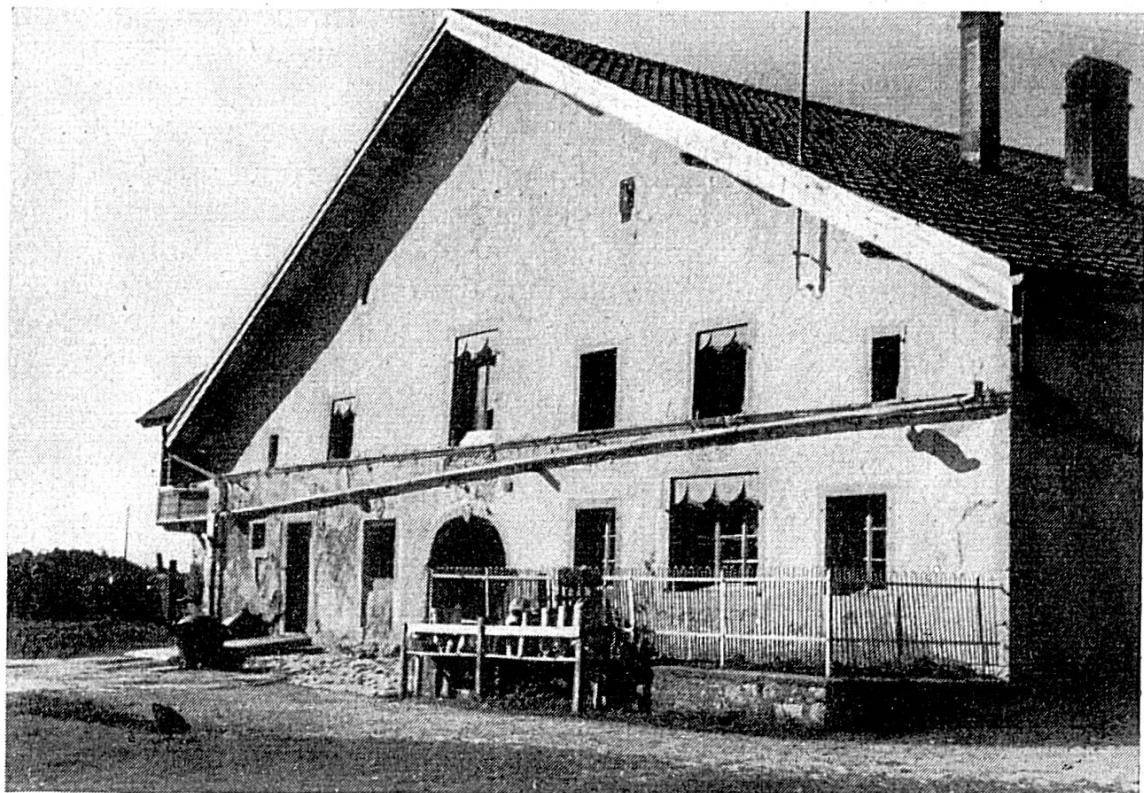
En 1773, Messieurs de la Justice de St-Imier se réunirent à la demande des députés des cinq communautés (St-Imier, Villeret, Sonvilier, Renan et Communauté des Montagnes) de la Paroisse et Mairie. Les notables assemblés constatent que le « Fonds pour subvenir aux besoins des pauvres », fonds dont la Justice avait la surveillance, se montait à environ 32.000 écus faibles. Les députés n'ont aucun grief à formuler contre l'administration du « Fond du grand hôpital de la Paroisse ». Cependant, ils désirent le partage du fonds, chaque communauté ayant créé entre temps son hôpital propre et son fonds de l'hôpital. Le Grand-Bailli et Châtelain de l'Erguël, David Imer, autorisa le partage. Le 2 novembre 1773, il se rendit à St-Imier pour y mettre la dernière main en présence des justiciers des cinq communautés. A cette date, l'hospice de la Paroisse possédait cinq « métairies » ou domaines: la Froment, la Juillarde, la Pétremand, la Vuilleumier et la ferme d'Abram Tissot-Daguette. En 1732, les sœurs Elisabeth et Marguerite Froment, famille aujourd'hui éteinte de St-Imier, avaient légué à l'hospice de la Paroisse, la ferme qui porta leur nom. Elle est appelée aujourd'hui « la Fromache » par suite d'une des déformations si fréquentes dans la transmission orale, sinon écrite des lieux-dits. Peut-être faut-il attribuer cette altération à un défaut de prononciation de fermiers suisses-allemands.

Des domaines qui ont appartenu à « l'hôpital de la Paroisse de St-Imier », la « ferme de l'hôpital (Armentgut) » est seule à perpétuer le nom d'une institution qui n'a cessé d'exercer jusqu'à nos jours son rôle si bienfaisant. La maison d'habitation du rural porte les initiales P. J. et le millésime 1654. Le maître de l'ouvrage, Pierre Jaquet, fut aussi propriétaire de la « Ferme du Prince » voisine. Les Jaquet sont une ancienne famille de St-Imier. Elle donna à cette communauté des notables parmi lesquels figurent des notaires, qui furent greffiers de la Justice et secrétaires de la Communauté de St-Imier; des justiciers, des

anciens d'Eglise, un maire, etc. Son rôle dans le développement de l'industrie horlogère à St-Imier a été grand.

Des Jaquet, la ferme passa aux Tissot-Daguette, puis aux Billieux de Porrentruy; de ces derniers aux Reinach-Hirtzbach, et par héritage aux de Jouffroy et enfin aux de Sury-Bussy de Soleure. Ces familles confieront l'exploitation du domaine à des fermiers bernois.

La maison d'habitation a subi les atteintes de l'âge et des



Ferme du Prince (Fürstengut) à La Chaux d'Abelle,
construite en 1620 par Pierre Jaquet de St-Imier

transformations malheureuses lui ont enlevé le cachet artistique qu'elle avait certainement à l'origine. Au-dessus de la porte d'entrée, on lit cette inscription: Dieu soit sien.

LA FERME DU PRINCE OU DE SON ALTESSE

Les propriétaires et fermiers d'origine suisse-allemande l'appellent le « Fürstengut ». C'est un des plus vastes domaines de La Chaux-d'Abelle, si riche en belles fermes. Celle du Prince est située entre la cluse, formant à l'ouest l'entrée de la Combe de la Biche, et la Combe des Eloyes à l'est; cette dernière conduit du

Cerneux-Veusil au Mont-Soleil; le domaine borde en partie la route de la Petite Chaux-d'Abelle au Cerneux-Veusil.

La maison d'habitation frappe par ses grandes dimensions. L'extérieur a tous les caractères de la maison de maître; quelque chose de distingué et de fini. Des transformations mal comprises ont enlevé à la cuisine voûtée son cachet artistique d'autrefois. La grande façade de la maison est orientée au midi. Dans un écusson au-dessus de la grande porte d'entrée romane, on peut lire les initiales « P. J. » et le millésime « 1620 ». Vénérable par son ancienneté, cette maison l'est encore davantage par son histoire. Le domaine a appartenu autrefois au Chapitre de la Collégiale de St-Imier. A la Réforme, il devint un des nombreux fiefs des princes-évêques de Bâle. Un document de 1729 l'appelle la « Pâture de Son Altesse ». Des Jaquet de St-Imier posséderent le domaine comme fief des princes-évêques. Pierre Jaquet, dit de La Chaux-d'Abelle, fit construire la maison d'habitation. Cet éleveur de bétail bovin et chevalin fréquenta les foires d'Erguël, du Val-de-Ruz, voire de Neuchâtel. Il fit le commerce de gros bétail. Par exemple, en 1655, il acheta à la foire de la St-Gall à Neuchâtel, trois bœufs de Guillaume Tribollet, conseiller d'Etat et Châtelain de la Châtelainie de Thièle. En 1643, il est caution d'Abram Chaillet, bourgeois de Neuchâtel, hôte de la Couronne à St-Imier. L'an 1647, Gédéon Jaquet de La Chaux-d'Abelle achète un cheval à Neuchâtel; son oncle Pierre Jaquet le cautionne. Sous la date du 23 juin 1662, toujours à Neuchâtel, Nicolas Jaquet, fils de Pierre, signa un engagement solidaire en son nom et au nom du père. Les témoins présents à l'acte sont Gédéon Jaquet, de St-Imier, et Samuel Gagnebin de Renan à La Chaux-d'Aubelle. Ce dernier était un voisin des Jaquet; il posséda le domaine que le lieutenant-colonel Joseph Jacot-dit-Guillarmod acquit après la mort de Gagnebin son beau-frère; le domaine s'appellera désormais « Chez le Colonel » (ferme de La Coronelle).

Nicolas Jaquet eut un fils, Adam. Le 29 novembre 1692, Jacob, fils de feu Adam Jaquet, ancien d'Eglise de St-Imier, reconnaissait en son nom et comme « porteur de pouvoir » du Sieur Louis Perrot, ministre d'Orvin, dont le père fut pasteur de St-Imier; aussi au nom de Jacob et Adam fils de feu Nicolas Jaquet, « de tenir en fief de Son Altesse, une place de terre et métairie gisante sur la Montagne du Droit de St-Imier, à La Chaux-d'Abelle; jouxtent les héritiers du dit Nicolas Jaquet et ledit Jacob Jaquet devers bise, Jonas Bourquin Grandpierre de Villeret et les hoirs de feu Adam Beynon devers midi, Noble Jean-François Thellung, maire de Bienne, de vent, le grand fief d'en bas de la Chaux-d'Abelle, de minuit (au nord). »

On sait que Jean-Conrad de Reinach-Hirtzbach fut prince-

évêque de Bâle de 1705 à 1737. Les De Reinach prirent possession du fief et l'affermèrent. A l'époque française, les fiefs des princes-évêques furent supprimés. Des fermiers bernois achetèrent la Ferme du Prince. Le grand-père du propriétaire actuel, M. Louis Amstutz, de Sigriswil, l'acquit le 24 avril 1842.

D'autres dignitaires de l'Eglise ont possédé des domaines à La Chaux-d'Abelle: vers 1680, Monseigneur le docteur Jean-Andres, chancelier de S. A. R. le prince-évêque; aux environs de 1700, le chanoine Chausse de St-Ursanne. Le 26 octobre 1773, Monseigneur le Chancelier Billieux, conseiller intime de S. A. R. l'évêque de Bâle, afferma un sien domaine à Jean Charbon (Kohler) de Sumiswald et au gendre de ce dernier, Christ Liechti de Biglen. Il me faut mentionner aussi les Grandvillers et les Ursulines de Porrentruy.

LA BICHE

La Biche forme une partie du versant nord du Mont-Soleil, autrement dit, une partie de l'envers de la Chaux-d'Abelle. Elle est située sur le territoire de Sonvilier. Je connais deux autres lieux-dits portant le nom de Biche: le Creux des Biches, territoire du Noirmont (Franches-Montagnes) et la Biche de la Montagne de Chézard, au pied du Mont-d'Amin (Val-de-Ruz). Il en existe probablement d'autres. Dans son « Dictionnaire étymologique », publié dans les « Mémoires et Documents de la Société d'histoire de la Suisse romande » (t. VII, p. 334), Jaccard mentionne le Péché ou Péchai, hameau de Montfaucon (Franches-Montagnes) et les Péchis, près du Landeron (Neuchâtel). Il ajoute que ces lieux-dits pouvaient être des pascuarium, des pâturages, mais Péché semble indiquer une autre origine, affirme Jaccard.

D'où vient ce nom de Biche? La Biche est la femelle du cerf. L'opinion générale dans nos populations du Haut-Jura est celle-ci: le cerf était autrefois répandu dans la région. En leur dialecte bernois, les agriculteurs-éleveurs d'origine suisse-allemande appellent la Combe de la Biche « Hirzä-Cumbä », la Combe du Cerf. L'étude linguistique et historique du lieu-dit nous apprend qu'il n'en est rien.

Des vocables obscurs des patois et des dialectes qui apparaissent comme d'origine populaire ont en grande partie une racine latine. Le regretté William Pierrehumbert, de son vivant instituteur à Neuchâtel, a été l'un de nos toponymistes les plus érudits et les mieux documentés. Il a consacré au lieu-dit « La Biche », une étude parue dans le « Musée neuchâtelois », l'organe de la Société neuchâteloise d'histoire et d'archéologie, et établi

une fiche qui figure parmi les milliers d'études toponymiques que sa famille a déposées aux Archives de l'Etat, à Neuchâtel. Pierrehumbert parle enfin de la Biche dans son magistral Dictionnaire des parlers neuchâtelois et suisses romands.

La Biche de la Montagne de Chézard s'appelait jadis la Piche ou Peche. En 1401, elle était nommée Pâture de la Pichi (i final atone), in prato de la Pichi; la Piche, aussi la Peiche, en 1542; la Peiche en 1629; sur le Peche en 1698; la Piche en 1703; le cadastre actuel appelle le lieu-dit « A la Biche ».

William Pierrehumbert voit l'origine de ce nom dans le mot pioche, en patois petch ou petss dans les parlers suisse-romands. Il fonde son opinion sur les noms d'outils donnés à des lieux par allusion à leur forme.

Dans leur Dictionnaire étymologique de la langue française, Bloch et von Wartburg nous apprennent qu'au XII^e siècle, biche s'appelait bische, forme dialectale normande ou picarde, de bisse, mot fréquent en ancien français, ajoutent-ils. Ces deux auteurs pensent que le mot tire « probablement » son origine du latin populaire bestia, issu du latin classique bestia sous l'influence de l'i du groupe ia, attesté aussi, affirment-ils, par l'italien biscia, couleuvre, et le portugais bicho, ver, insecte, d'où dériverait l'espagnol bicho, bestiole.

Dans son « Romanisches Etymologisches Wörterbuch », sous le vocable bestia, « Tier, animal », Meyer-Lübke dit que ce mot dérive de l'espagnol bicho, bicha, signifiant la vermine (Ungeziefer), et le portugais bicho, bicha pour animal, ver, insecte, d'où, conclut le savant étymologiste, qui fait autorité, le français biche, « petit chien », (kleiner Hund), et de là, bichon, bichonner.

Contrairement à l'opinion émise par ces auteurs, je pense que le lieu-dit Biche attesté par les formes Péché, Péchi, Péchai, Piche, etc., déjà mentionnées, vient du latin pecus, le troupeau, le bétail.

Le latin classique a un neutre (pecus, pecoris), qui signifie tout un genre, toute une espèce d'animaux, mais aussi plusieurs animaux de même espèce. De là le pecus aquatile (animaux aquatiques), pecus volatile (animaux volatiles), voire pecus ovilium (brebis). Columelle (auteur latin du I^{er} siècle chrétien) est le plus savant agronome de l'antiquité. Il entreprit de longs voyages avec le dessein de s'instruire sur tout ce qui concerne l'économie rurale. Il nous a laissé, en 12 livres, un traité intitulé *De re rustica* (Des choses de la campagne), dans lequel pecus signifie les poissons, les oiseaux, les brebis (la race ovine), les chèvres.

Dans ses fameuses *Métamorphoses*, le grand poète Ovide (né l'an 43 avant, mort l'an 17 après J. C.) appelle un troupeau de porcs « pecus setigerum ».

Hoc pecus, cette race, cette espèce (de chèvres) dit Gratien, un canoniste du XII^e siècle, dont le Décret, un recueil qui parut en 1151, devint dès lors le seul texte que les professeurs en droit canon commentassent dans leurs leçons.

Le polygraphe Varron (116-26 av. J. C.), dit le plus savant des Romains, offre à l'étude des humanistes un mélange piquant de traits populaires et de culture universelle. Dans ses trois livres sur les *Rerum rusticanum* (Les choses de la campagne), il parle du pecus minus et du pecus majus, du menu et du gros bétail; il emploie aussi l'expression utrumque pecus pour désigner le petit et le gros bétail.

Ovide et Virgile, ce dernier surtout, emploient le mot pecus pour désigner la bête à laine, le troupeau, le menu bétail (les brebis, les moutons, quelquefois aussi les chèvres). On n'accusera pas l'immortel Virgile (an 70 - 19 av. J. C.) d'incompétence en matière d'élevage. Il est né aux champs; lui-même veilla à la culture de ses terres. Les souvenirs de la campagne, qu'il n'a cessé d'aimer, la vie des pasteurs dont il avait goûté les charmes, la lecture des poètes grecs où la nature revêtait toujours un attrait particulier, lui inspirèrent l'idée de célébrer les jeux rustiques et les travaux de l'agriculture. Les *Bucoliques* et les *Géorgiques* furent les fruits admirables de son idéal rustique.

Le pecus neutre avait donc chez les classiques latins le sens collectif de troupeau, de bétail. Mais le latin classique avait aussi un pecus féminin. Chez Columelle, pecudis (et non pecoris) signifie tout animal domestique, et pecudes chez Varron, les animaux domestiques à l'état sauvage. Lucrèce, le plus grand poète didactique des Romains (95 - vers 53 av. J. C.), emploie le mot pecudes pour indiquer la bête de menu bétail et l'expression balancium pecudes pour désigner les brebis. Virgile appelle pecudem nigram la brebis noire. Juvénal, le célèbre poète satyrique (I^{er} et II^e s. ap. J. C.), donne à la brebis le nom de pecuscula.

De toutes ces citations d'auteurs classiques, il semble bien ressortir que le pecus féminin servait à indiquer ce que nous appelons aujourd'hui une pièce de bétail, un sujet, un animal, une bête, pris individuellement. C'est dans le mot pecus du latin classique, qui signifie troupeau, bétail, que je vois l'origine des lieux-dits Peche, Piche, etc., devenus la Biche. Il me semble que cette origine s'impose encore pour une autre raison. Le latin classique pecuarus désigne le propriétaire de troupeaux, l'éleveur (chez Varron), voire le fermier de pâturage publics. Les pecuariares sont les troupeaux, les bestiaux, les fonds de bétail et aussi l'élève des troupeaux (Varron). D'où le mot peculium (notre pécule), pour patrimoine, biens, fortune, richesses; pecunia pour monnaie et en général argent (pecunia pubblica, le trésor public);

pecunia numerata pour argent; pecunia facere, s'enrichir, mais peculariam facere (Suétone, César, 42) pour élever des troupeaux. Chez Cicéron, pecuniosus veut dire riche en bétail, mais aussi riche ou richard tout court. Chez Martial, cet adjectif a la signification de lucratif. Le Glossaire d'Isidore de Séville a enfin pecuosus, riche en bétail.

On ne comprendrait pas qu'un vocabulaire à la fois rustique et classique, aussi abondant et aussi significatif des intérêts économiques vitaux de peuples entiers n'ait pas laissé de traces dans nos parlers romands et dans notre toponomastique.

Un autre fait semble donner encore plus de force à notre argumentation. Les documents donnent le nom de « bicholier » au gardien ou fermier des troupeaux. Il signifie un homme du métier qui prend des bêtes à commande ou encore un homme qui sait bien élever le bétail et en tirer le meilleur profit. Qu'on me permette de citer quelques textes:

Lesquels bœufs ledit retenant (fermier) a promis de bien fidellement garder et nourrir au dit de bon bicholier. (Acte de 1701, signé Pierre Leschot, notaire et secrétaire de la Communauté de La Chaux-de-Fonds.)

Lequel bétail les dits retenants nourriront au regard de bon bicholier (Acte du 29 décembre 1705, signé Frédéric Perret, notaire et greffier de la Justice de La Sagne.)

Josué Junier de St-Aubin et Madeleine Rey, sa femme, confessent d'avoir et tenir à chédal et loyale commande suivant la coutume du pays, de Noble Samuel Chambrier, le bétail suivant, qui est actuellement sur le dit bien de Voëns (près St-Blaise) dans l'établissement du sieur propriétaire (suit l'énumération des pièces de bétail avec l'indication de leur âge et de leur robe), lequel bétail les dits Josué Junier et Madeleine Rey ont promis et promettent de bien et fidellement nourrir, garder et soigner convenablement à dit de bons bicholiers. (Acte de 1719.)

Dans le mot « betsoli », le patois valaisan a l'équivalent de bicholier. Les romanistes font dériver « betsoli » de bestia. J'y vois une forme patoisante de bicholier dont l'origine me paraît remonter au latin classique pecuarius, substantif masculin (Varron), qui signifie propriétaire de troupeaux, éleveur, fermier de pâturages publics. Des actes notariés ont la graphie archaïque bicheolier. L'italien a pecuario pour gardien ou berger des chèvres (guardiano delle pecore). On s'attendrait à la formation picholier. Cependant, la mutation de l'r en l n'étonne pas; elle est assez fréquente en ancien français. Le nom de famille Picholier et Pecholier existe en France. Ce patronymique a été porté par des réfugiés huguenots. Vers 1700, ils vinrent chercher un abri en Suisse; cette famille fit partie de la Chambre française (Colonie

huguenote) de Berne. Les romanistes admettent l'existence du latin populaire « vaccarius », qui a donné vacher, à plus forte raison le latin classique pecuarius propagé par les textes latins pouvait-il donner pecholier, picholier, bicholier.

Pourquoi les documents donnent-ils la graphie bicholier et non pas picholier? Avec William Pierrehumbert, je pense que pichi, péchi, peichi (avec i final atone) ayant pris le sens obscène encore connu de nos jours, le b doit être considéré comme un adoucissement euphémique, d'où biche. Mais, à côté de pecoro pour désigner le bouc, l'italien a aussi « il becco ». A biche semble se rattacher aussi le français familier bique pour chèvre, biquet pour le chevreau ou petit d'une bique, biquette pour la jeune chèvre ou chevrette. Nous disons de la chèvre qu'elle a biqueté, lorsqu'elle a mis bas. Peut-être faut-il aussi voir dans la mutation du p en b un effet régulier de l'évolution phonétique de l'ancien français.

La Biche désigne à n'en pas douter un pâturage, et plus particulièrement un pâturage public pour les chèvres et les moutons. On sait que ces deux espèces aiment à grimper, la chèvre même à l'étable; il faut lui tenir la dragée haute afin qu'elle assimile mieux le fourrage. Les terrains rapides conviennent particulièrement aux chèvres et aux moutons, tandis que le bétail bovin et chevalin, autrement lourd, préfère les terrains plats, les terrasses, véritables planchers et parterres de vaches.

La Biche est une partie du versant nord du Mont-Soleil. C'est une côte rapide. Elle s'étend de la ligne de faîte jusqu'à la Combe à laquelle ce pâturage immense a donné son nom. Depuis des générations, les agriculteurs-éleveurs d'origine suisse-allemande donnent à la Biche le nom de « Giebel » (le faîte, le pignon, le fronton).

Au Creux-des-Biches, cet état de choses est encore plus marqué. Le lieu-dit commence par un « plat » et se termine par une côte très rapide. C'était autrefois le pâturage des chèvres et des moutons. Au-dessus du Creux-des-Biches domine, à mi-côte, le Peu-des-Vaches, un site charmant qui surplombe le Creux-des-Biches, le Peu-Péquignot et le Noirmont. Dans cet îlot verdoyant, le verger encadre la maison d'habitation et les bois de la côte bordent le verger et les champs. Ici habite M. Elié Joly-Girardin, un maître éleveur chevalin dont l'amitié m'honore.

Montons jusqu'au faîte la côte couverte d'une magnifique forêt. Nous arrivons sur un plateau véritable, dont le bord nord s'appelle Sur le Peu. A l'orient s'ouvre le Peu-Chapatte, devenu avec le temps une agglomération et une communauté autonome; le Peu-Claude s'étale à l'occident. La route des Bois aux Breuleux par le Bois-Français, le Peu-Claude et le Peu-Chapatte sillonne cet

idyllique plateau, un des paradis de l'élevage chevalin franc-montagnard. Du Creux-des-Biches aux divers Peu de la région, ce fut autrefois une succession ininterrompue de « pâtures » pour les chèvres et les moutons, les vaches et les chevaux.

LA COMBE A LA BICHE

Depuis l'application du Plan Wahlen, la Combe à la Biche a acquis une réputation inusitée. A tour de rôle, les gens de St-Imier, jeunes et vieux, vont y cultiver des légumes.

La Combe à la Biche, forme patoise pour Combe de la Biche, est un petit val longitudinal parallèle au plateau de la Petite Chaux-d'Abelle, au pied de la côte de la Biche qui lui a donné son nom. Elle s'étend de la Coronelle à la Combe des Eloyes et déborde même cette dernière. La partie occidentale de la combe est située sur le territoire de Sonvilier, la partie orientale sur celui de St-Imier. Vers le milieu du val, une cluse ou passage transversal relie la combe à la route de La Ferrière à Tramelan par La Chaux-d'Abelle.

Une particularité frappe le visiteur de la Combe à la Biche: les maisons d'habitation ne sont pas « assises » sur un vaste domaine, elles forment une manière de rue, une « rangée ». A deux exceptions près, ces maisons sont situées à l'endroit, c'est-à-dire sur le côté du val où donne le soleil du matin. La plupart ont un âge fort respectable.

Les Beynon, les Clerc, les Flotron, le Maire Grède et sa veuve Madame la Mairesse, d'autres familles de St-Imier et d'ailleurs ont été les propriétaires des domaines de la Combe de la Biche. La plus ancienne maison d'habitation, celle de la ferme Theurillat actuelle, indique au-dessus de la porte d'entrée les initiales « J. B. » et le millésime « 1613 ». Josué Beynon la fit construire. Il était alors notaire et greffier de la Justice et son père, Hugues Beynon, maire de St-Imier. Un acte notarié du 14 avril 1698 mentionne Adam Beynon, de son vivant ancien d'Eglise de St-Imier, Josué et Louis Beynon ses frères, Suzanne et Bénédicte Beynon leurs sœurs, qui vivaient sous le régime de l'indivision des biens, enfin le justicier Jacob Beynon, leur frère, sorti d'indivision. En 1719, il est fait mention de la Closure des Beynon à la Chaux-d'Abelle, closure attenante à celle du maire Grède de St-Imier. Sous la date des 29 mars et 11 avril 1726, le « Petit Livre de raison » du chirurgien Abram II Gagnebin, le père des naturalistes de La Ferrière, mentionne le justicier Jacob Beynon, le Vieux de la Chaux-d'Abelle, auquel il a fourni des remèdes, de même à sa femme et à sa fille Madeleine. L'an 1727,

Louis Beynon résidait encore à la Chaux-d'Abelle. Le 10 juin de la même année, il affirma son domaine des Eloyes au cordonnier Daniel Marchand, de Sonvilier. Enfin, par acte notarié du 14 novembre 1729, signé Adam-Louis Monin, notaire de Sonvilier et maire de St-Imier, les sœurs Bénédicte et Suzanne Beynon vendent avec le consentement de leur frère Louis le domaine familial de la Chaux-d'Abelle au cordonnier Daniel Marchand, de Sonvilier, et à son épouse Judith, née Perret-Gentil. L'inscription



Ferme Beynon à la Combe à la Biche, construite en 1613
par Josué Beynon, notaire et greffier de la justice, à St-Imier

« DMP 1729 » dans l'écusson au-dessus de la porte d'entrée de la maison d'habitation de la ferme Theurillat actuelle rappelle cette vente et acquisition.

A droite de la Combe des Eloyes, qui conduit du Cerneux-Veusil au Mont-Soleil, se trouve la ferme dite « chez Delémont ». La maison d'habitation a été incendiée et rebâtie. La pierre de la porte d'entrée d'autrefois portait la mention « D. C. 1693 » (David Clerc). Cette ferme a appartenu aux Clerc de St-Imier. A la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e, Josué Clerc était notaire et secrétaire de la Communauté de St-Imier; il fut aussi greffier de la Justice de St-Imier et une des notabilités du lieu. La situation économique des Clerc de La Chaux-d'Abelle n'était pas

brillante. Ils vendirent le domaine; le Syndicat d'élevage bovin de la II^e Section des Bois en est actuellement le propriétaire.

Si les pierres pouvaient parler, les maisons d'habitation de la Combe de la Biche nous entretiendraient des allées et venues du Maire David Grède et de Madame la Mairesse, des travaux et des transactions des Flotron. Par un acte du 8 janvier 1689, signé J. J. Frisard, notaire de Villeret, la veuve d'Abraham Flotron résidant à la Chaux-d'Abelle, remet tous ses biens à ses enfants; parmi ces biens figurent des « bestiaux gros et menus ». Les habitations de la Combe de la Biche deviseraient aussi sur les séjours des Thellung et des Reinach. Ces derniers sont encore de nos jours propriétaires de domaines à la Combe de la Biche.

En 1663, Samuel Gagnebin de Renan possédait parmi d'autres terres la partie occidentale de la Combe de la Biche. Elle devint la propriété de son successeur, le lieutenant-colonel Joseph Jacot-Guillarmod de la Coronelle, et fait encore toujours partie de ce domaine.